

Ville de Montbéliard

Dossier de presse

**40EME ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE
L'ELYSEE**

**SAMEDI 25 JANVIER 2003
DIMANCHE 26 JANVIER 2003**

15.^h15 musée Peugeot → 16^h30.

MONTBELIARD FETE LE 40^{EME} ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE L'ELYSEE

Sommaire

1) Un week-end riche en évènements citoyens, en découvertes, en informations ... _____	3
Samedi 25 janvier - Journée d'étude _____	3
Dimanche 26 janvier - Forum _____	4
2) Les jumelages, ciment de l'Europe. Les relations privilégiées de Montbéliard et Ludwigsburg. _	7
3) L'importance du rôle des collectivités locales dans le dialogue France-Allemagne _____	9
4) Anniversaire du Traité de l'Elysée : bilan de 40 années de coopération franco-allemande. _____	10
Programme des manifestations du 40 ^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée, en France et à l'étranger. _____	11

MONTBELIARD FETE LE 40^{EME} ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE L'ELYSEE

Le 26 janvier 2003 à Montbéliard, notre ville donnera un lustre tout particulier à l'anniversaire du Traité de l'Elysée scellant officiellement la réconciliation franco- allemande.

Montbéliard et sa ville jumelle de Ludwigsburg ne sont-elles pas des précurseurs en la matière ? Il y a maintenant 52 ans, les 2 villes envisageaient le premier jumelage franco-allemand de l'après guerre.

1) Un week-end riche en événements citoyens, en découvertes, en informations ...

Samedi 25 janvier - Journée d'étude

11h30 : Vernissage de l'exposition "Ludwigsburg - les photographes regardent leur ville" du club photo de Ludwigsburg dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville. (du 10 au 31 janvier 2003)
Exposition destinée à être présentée dans d'autres villes jumelles de Ludwigsburg.

Le club photo fut créé en 1950 et compte actuellement 24 membres.
Dès sa création, cette association s'est donnée pour but de pratiquer et de promouvoir la photographie dans tous les domaines.

A travers cette exposition, ses membres actifs désirent faire découvrir la grande diversité qui est celle de la photographie. Ils désirent montrer la ville de Ludwigsburg telle qu'ils la voient et la vivent. Les clichés ne présentent pas seulement des vues connues, mais également des visions et conceptions éminemment personnelles et inhabituelles.
Le temps joue également un rôle important. Des images récentes en côtoient d'autres plus anciennes.

14h 30 : Réunion de travail au centre de conférences St Georges **Journée d'étude**

Principe des journées d'études.

Ces journées d'études ont été instituées en 1979. Depuis, deux fois par an, Allemands et Français (il s'agit des élus et fonctionnaires concernés par le thème) se réunissent en séminaire, alternativement à Ludwigsburg et Montbéliard, pour échanger sur des thèmes choisis en commun. Les sujets concernent des problématiques très diversifiées telles l'action sociale, la jeunesse, l'économie, les Espaces verts...

Généralement, ces journées comportent des discussions théoriques avec un exposé de la situation, des problématiques, des solutions éventuelles. Des visites illustrent ensuite les propos. Bien souvent, ces journées coïncident avec des manifestations festives que les villes souhaitent présenter à leurs homologues.

Ces discussions donnent lieu parfois à des coopérations, à des interventions dans l'autre ville. Les Espaces Verts en sont le meilleur exemple. Les journées d'études ont initié des rencontres. Depuis, les interventions des Allemands à Montbéliard et des Français à Ludwigsburg sont fréquentes. C'est ainsi que le service Espaces Verts de Montbéliard interviendra en 2004 dans le

cadre du jubilé de création de la Ville de Ludwigsburg pour travailler sur l'aménagement paysager des entrées de ville.

Thème des journées d'études 2002 – 2003.

En 2002, l'Allemagne a fêté les 50 ans d'autogérance des communes. Dans ce cadre, l'association des communes du Land du Bade-Wurtemberg a organisé à Karlsruhe, un colloque sur le thème « 50 ans d'autogestion des communes en Europe – moteur pour une Europe proche du citoyen ». Les Villes jumelles étaient invitées. Il y fut question de l'élargissement européen et de la nécessité de prise en compte des jumelages, acteurs citoyens de la construction européenne. Le lendemain, à Ludwigsburg était abordée la comparaison des systèmes administratifs allemand et français.

Au regard de l'actualité européenne d'élargissement et d'élaboration d'une constitution réglementant la future organisation européenne et dans le cadre du 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée, il a été décidé de poursuivre ce sujet d'étude à Montbéliard, le 25 janvier prochain. Une connaissance approfondie du fonctionnement des institutions, de la répartition des compétences et de leur évolution s'avère en effet nécessaire pour une meilleure compréhension de l'organisation européenne de demain et pour faciliter les relations au quotidien.

Réunion de travail du samedi 25 janvier 2003

✓ Synthèse comparative des systèmes administratifs français et allemand	Eric MOUHOT, Attaché parlementaire
✓ Avantages et inconvénients de chaque système	Louis SOUVET, Sénateur-Maire Christof EICHERT, Maire de LUDWIGSBURG
✓ Améliorations souhaitables et possibles du système allemand	Professor Heinz KÖLZ, Ecole d'Administration Publique de Ludwigsburg
✓ Projet de loi de décentralisation du gouvernement RAFFARIN	Eric MOUHOT, Attaché parlementaire
✓ Proposition pour un modèle de convergence administrative	Wolfgang NEUMANN, Institut franco-allemand

Dimanche 26 janvier - Forum

Tout au long de la journée, la ville de Montbéliard accueillera et proposera à Madame Noëlle LENOIR, Ministre déléguée aux Affaires Européennes auprès du Ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'à une délégation de Ludwigsburg, différentes animations retraçant l'histoire du jumelage.

11h30 : Accueil de Madame le Ministre en Mairie par le Sénateur Maire et le Maire de Ludwigsburg

14h30 : Rencontre avec les acteurs du jumelage au Château

- Accueil et présentation par le Sénateur - Maire des acteurs locaux du jumelage

⇒ La classe primaire du Coteau Jouvent de Mme Duvernoy, M. André BOILLAT, M. Jacques CLAUDE, l'Association Montbéliard Sans Frontières...

- Présentation d'une vidéo retraçant les échanges avec Ludwigsburg ainsi que le discours du Général de Gaulle devant la jeunesse de Ludwigsburg en 1962
- Discours officiels

Point d'orgue de cette journée :

**17 h : Ouverture par Mme LENOIR au Centre Saint-Georges d'un forum tout public
« Europe 2004 : grandes échéances »**

Les intervenants :

Robert KOVAR, Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg. Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit public, de Science politique et d'Histoire du Droit.

Docteur en Droit. Prix de thèse de la Faculté de Droit de Paris et Agrégé des Facultés de Droit.

Professeur de Droit à l'Université Robert Schuman de Strasbourg depuis 1969. A notamment assuré des enseignements au Collège d'Europe de Bruges, à la Faculté de Droit de l'Université de la Sarre, à la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier, à la Faculté de Droit de l'Université autonome de Barcelone, à la Faculté de Droit de l'Université de Rabat, à la Faculté de Droit de l'Université de Tunis, à l'Institut Européen Universitaire de Florence.

Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur des Palmes Académiques, Chevalier des Arts et Lettres.

Ancien membre du Comité national du Centre National de la Recherche Scientifique.

Docteur honoris causa de l'Université Libre de Bruxelles.

Michel LABORI, Ancien professeur de classes préparatoires et ancien chargé de cours (Universités de Dijon et de Besançon) – Doctorat d'Etat de sciences économiques – Agrégé d'histoire – Doctorat du 3^{ème} cycle en « Aménagement du territoire et économie régionale »

Ouvrages : « L'Europe des 12 » (Editions Marketing 1986) – « Le Portugal au seuil du XXIème siècle » (Editions Marketing 1990) – « De l'Europe des 15 à l'Europe continent » (Editions Marketing 1996) – « Le Maghreb et l'Union européenne » (Editions Libertas 2000)

Afin de communiquer sur cet événement et sur les actions de jumelages tant au niveau local qu'au niveau national et international, Montbéliard fait toujours office de référent en ce domaine, le forum du 26 janvier est ouvert à tous et à toutes....

Il faut également remarquer que ce forum interviendra à un moment crucial de l'actualité de l'Union Européenne et de son élargissement.

Tribune du Président de la République, M. Jacques CHIRAC,
dans l'hebdomadaire allemand « Rheinischer Merkur »
(Paris, 15 janvier 2003)

« Je suis pour ma part convaincu que **les nouvelles réalités de l'Europe d'aujourd'hui et les défis qu'elle doit relever justifient non seulement le maintien mais aussi le renforcement de l'amitié et de la coopération franco-allemande**, et ce, au service d'une responsabilité commune pour l'Europe. (...) »

Une Europe élargie à 25 en 2004 puis à 27 en 2007 sera plus riche de diversité mais aussi nécessairement plus lourde, moins homogène. Elle aura plus de mal à affirmer sa cohésion et à défendre à l'extérieur des intérêts communs. (...)

Ce que nous affirmerons dans la déclaration politique qui sera adoptée à Paris à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée, est notre **volonté commune d'aller plus loin et d'être à la hauteur des attentes** que les citoyens de nos deux pays et nos partenaires mettent dans notre action conjointe. »

2) Les jumelages, ciment de l'Europe. Les relations privilégiées de Montbéliard et Ludwigsburg.

Un fort attachement historique, un métissage culturel et politique pendant quatre siècles entre les deux territoires ont permis d'envisager un futur conjugué à deux.

L'année 1397 marque un tournant décisif dans les destinées de Montbéliard.

Les fiançailles de l'héritière Henriette de Montfaucon avec le jeune Eberhardt de Wurtemberg vont sceller pour quatre siècles des liens très forts entre Montbéliard et le Wurtemberg.

Par la suite, les Comtes de Montbéliard de la Maison de Wurtemberg partagent leurs résidences entre Montbéliard, Stuttgart puis, au XVIIIème siècle, Ludwigsburg.

Bien sûr, cette situation apporte à Montbéliard une singularité qui fait sa force.

Les influences sont multiples tant sur les plans religieux qu'économique ou encore architectural et urbanistique.

Montbéliard s'en trouve enrichie.

En 1793, la principauté est rattachée à la France. Les liens avec le Wurtemberg sont rompus.

Il aura fallu des conflits entre les deux nations mais aussi des visionnaires, des hommes de paix pour reconstruire des liens autrefois si forts avec, pour principal objectif, la construction d'une Europe de la paix.

Les jumelages ont fait partie du mouvement de rapprochement entre la France et l'Allemagne.

Le Docteur HOCH et M. Lucien THARRADIN, maires de Ludwigsburg et Montbéliard après la seconde guerre mondiale ont initié ces relations.

Ils ont appris à surmonter les opinions réservées, voire hostiles de leurs populations à ces démarches de rapprochement entre nos deux pays.

Douze ans ont été nécessaires pour convaincre et si les premiers contacts datent de 1950, ils ont dû attendre 1962 pour voir leur idée aboutir et pour que l'acte officiel de jumelage soit signé.

Ainsi, **dès 1950**, Ludwigsburg et Montbéliard ont envisagé de possibles relations d'échanges entre les deux villes. Pour cela, leurs maires le Docteur Hoch et Lucien Tharradin se fondent sur les liens historiques tissés entre le Würtemberg et la Principauté de Montbéliard.

En Allemagne, l'Institut franco-allemand fondé à Ludwigsburg en 1948 appuie cette idée.

Du côté français, pas de volonté collective mais la seule volonté de quelques personnalités à contre-courant d'une opinion plutôt hostile.

La démarche de Lucien Tharradin était celle d'un homme épris de paix.

Des visites de représentants des deux municipalités ont lieu dès l'automne 1950 permettant de faire connaissance et de confronter leurs espoirs d'échanges à la réalité.

Les premières rencontres entre les habitants des deux villes se feront par le biais du sport. Le F.C. Sochaux Montbéliard a été la première association sportive à entretenir des relations avec le club de football de Ludwigsburg dès 1951.

1958 marque un tournant dans la constitution du jumelage : ce sont les premières manifestations officielles du rapprochement des deux villes. Des invitations officielles s'échangent au courant de l'année entre les deux municipalités. A ce moment là, les discours des maires sont unanimes et « l'esprit précède désormais la lettre » (E. Ferrand, Maire de Montbéliard).

Le jumelage est officialisé le dimanche 6 mai 1962 par Jean Pierre Tuefferd et le Docteur Saur. L'acte reprend les engagements des deux maires.

« Ils déclarent solennellement vouloir faire de leur mieux afin que les habitants des deux villes apprennent à se connaître et à s'estimer et qu'ainsi les liens d'amitié deviennent de plus en plus solides.

Ils sont fermement convaincus que cette amitié entre une ville allemande et française contribuera ainsi à approfondir les bonnes relations entre la France et l'Allemagne.

Par leur signature, les Maires des deux villes témoignent de leur ferme volonté d'aboutir à une Europe unie dans la paix et la liberté.»

Peu de temps après, le 9 septembre 1962, c'est à Ludwigsburg, tout un symbole !, que le Général de Gaulle, a lancé un appel à la jeunesse l'exhortant à l'amitié entre les deux peuples pour l'édification de l'union de l'Europe.

Le 22 janvier 1963, enfin, le Général de Gaulle et le Chancelier Fédéral Konrad Adenauer signaient au Palais de l'Elysée une déclaration commune et un Traité franco-allemand.

Ce dernier a scellé la réconciliation définitive entre les deux nations et posé les fondements d'une paix durable en Europe.

Preuves du succès, de l'intensité et de la pérennité du jumelage mis en place entre Montbéliard et Ludwigsburg, plusieurs prix décernés : le **drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe en 1989** et le **prix de Gaulle - Adenauer en 1990** institué pour le 25ème anniversaire du Traité de l'Elysée.

En juin 2000, les deux villes ont fêté avec enthousiasme le 50^{ème} anniversaire de leur rapprochement développant d'avantage, si cela devait encore être le cas, les relations entre les populations elles-mêmes.

Aujourd'hui encore, à l'aube de l'élargissement de l'Europe, l'importance de l'action quotidienne des villes jumelées pour une construction européenne plus proche de nos habitants est reconnue. Le jumelage entre Montbéliard et Ludwigsburg se développe sans cesse au sein des corporations, des services administratifs des deux villes et des écoles.

Afin de prouver, s'il en était encore besoin, l'importance du rôle du jumelage Montbéliard – Ludwigsburg dans le processus de construction européenne, il faut noter que le Sénateur Maire de Montbéliard, Louis SOUVET, est le seul Sénateur français à avoir été invité le **23 janvier à Berlin** à l'occasion des manifestations organisées pour le 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée. Il a été convié par les autorités allemandes à se joindre au repas auquel assisteront le Chancelier allemand Gerhard SCHÖDER ainsi que le Président de la République française Jacques CHIRAC.

3) L'importance du rôle des collectivités locales dans le dialogue France-Allemagne

Aujourd'hui et peut-être encore plus à l'aube de l'élargissement de l'Europe, l'importance de l'action quotidienne des villes jumelées pour une construction européenne plus proche des habitants est reconnue par tous.

Un récent colloque à Karlsruhe, organisé dans le cadre du 50ème anniversaire du Land du Bade-Wurtemberg sur le thème « 50 ans d'autogestion communale – moteur pour une Europe proche du citoyen » l'a rappelé à diverses reprises.

Il a fait l'objet d'une résolution transmise à la Convention Européenne chargée de travailler sur l'élaboration de la future constitution européenne.

Appel conjoint du Président de la République, M. Jacques Chirac
et du Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne,
M. Gerhard Schroeder
(Paris, 12 décembre 2002)

« Depuis la signature du Traité de l'Elysée, la relation franco-allemande s'est nourrie du dialogue entre les collectivités territoriales des deux pays. A côté des institutions et des associations franco-allemandes, les villes, les Länder en Allemagne, les départements et les régions en France, ont été nombreux à conclure des partenariats qui, pour beaucoup, prospèrent depuis des années, voire des dizaines d'années.

Ce réseau de contacts a inscrit la coopération entre nos deux pays au cœur même de la société et favorisé un dialogue de plus en plus étroit entre les citoyens des deux côtés du Rhin. Les partenariats locaux ont favorisé des rapprochements dans les domaines les plus divers, tels la jeunesse, la culture, le sport, en multipliant les occasions de rencontres. »

4) Anniversaire du Traité de l'Elysée : bilan de 40 années de coopération franco-allemande.

Le Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 entre la France et la République Fédérale d'Allemagne par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, a scellé la réconciliation entre les deux nations et posé les fondements d'une paix durable en Europe.

Il a fixé les grands objectifs de la coopération franco-allemande et défini les règles institutionnelles de leur mise en œuvre. Il mettait alors en place deux axes de conduite :

- un calendrier contraignant de rencontres régulières à tous les niveaux
- un champ de coopération concentré sur trois domaines : les affaires étrangères, la défense, l'éducation et la jeunesse

Le 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée devrait permettre de dresser un bilan des résultats de la coopération franco-allemande qu'il a initiée.

Les acquis sont nombreux dans différents domaines.

Le Traité a également inauguré une ère de coopération sans précédent entre les deux pays, donnant une impulsion décisive à la construction européenne.

Une coopération étroite dans des domaines tel que l'économie, la culture et l'éducation, la recherche ou la technologie.

Quelques exemples de ces structures de coopération :

- autrefois, des sommets semestriels actuellement devenus rencontres informelles selon le processus dit « de Blaesheim »
- des échanges de fonctionnaires
- des institutions :
 - **Office franco- allemand pour la jeunesse** ayant permis depuis le 5 juillet 1963 à plus de sept millions de jeunes de se rencontrer ;
 - **Haut conseil culturel franco-allemand** ;
 - **Université franco-allemande** mise en place en 1999 ;
 - **La chaîne de télévision ARTE**, née à la fin des années 80 et préfigurant la télévision culturelle européenne ;
 - **La brigade franco-allemande** ayant servi de base au corps européen.

Dans cet élan, la France et l'Allemagne seront capables de relever les nouveaux défis de la mondialisation et de poursuivre la construction européenne au moment d'un élargissement historique de l'Union Européenne.

« Lorsque le moteur franco-allemand fonctionne, l'Europe progresse. »
M. le Président de la République J. Chirac – Sommet de Nantes – Nov. 2001

La réflexion va actuellement dans le sens de la définition d'un espace de coopération renforcée et l'identification des domaines de coopération prioritaires (politique étrangère et de sécurité, économie et finances, développement, recherche, culture et médias, éducation et jeunesse, administrative, législative).

Programme des manifestations du 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée, en France et à l'étranger.

Journée franco-allemande du 22 janvier à Paris

- Un Conseil des ministres conjoint se tiendra à l'Elysée lors des 80èmes consultations franco-allemandes, à l'issue duquel sera adoptée la déclaration commune du 40^{ème} anniversaire
- Une séance conjointe de l'Assemblée nationale et le Bundestag à Versailles, devant laquelle interviendront le Président de la république et le Chancelier fédéral

Journée franco-allemande du 23 janvier à Berlin

- un Parlement des jeunes sous l'égide de l'OFAJ : dialogue du Président de la République et du Chancelier fédéral au Reichstag avec 500 jeunes lycéens français et allemands. (Travail des jeunes parlementaires du 18 au 20 janvier et présentation des conclusions le 23.)
- Inauguration d'une stèle de Gaulle – Adenauer en présence du Président de la République et du Chancelier
- Inauguration de l'Ambassade de France sur la Pariser Platz

D'autres manifestations portées notamment par la société civile et les collectivités territoriales des deux pays, ainsi qu'un ensemble varié de manifestations culturelles sont prévues pour l'année 2003.

Elles seront identifiées par le logo 40^{ème} anniversaire.

Dans le monde entier, l'ensemble des postes des réseaux diplomatiques et consulaires français et allemand organisera conjointement des manifestations illustrant la vitalité de la coopération franco-allemande.